

Corcelles-près-Payerne, le 26 septembre 2023

Au Conseil communal de Corcelles-près-Payerne

## **Préavis n° 06/2023 – Rapport de la commission**

### **Achat d'un véhicule utilitaire pour le service voirie (remplacement du Piaggio)**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

La commission ad hoc, complétée par 3 membres de la commission des finances (COFI) est composée des membres suivants :

Mesdames et Messieurs :

JAN Dominique  
JAQUEMET Laurent  
COUCET Damien  
PAHUD Christel  
PIGNAT Maxime  
OLIVEIRA Mario  
COUCET Sabine (COFI)  
PERRIN Pierre-Yves (COFI)  
NACHBAUR Virginie (COFI)  
GORGERAT Allison, Présidente rapporteuse

Cette commission s'est réunie à une seule reprise, le mercredi 20 septembre 2023 afin de s'acquitter de son mandat.

La commission remercie Monsieur Pierre-André RAPIN, Municipal en charge du préavis, pour toutes les informations et précisions apportées pendant la séance.

La commission des finances ne juge pas nécessaire de faire son propre rapport et se rallie aux conclusions de ce rapport.

#### **Préambule**

Le véhicule communal de la marque Piaggio arrive en bout de course et une prochaine expertise prévoit des coûts de réparation importants.

Dans le cadre du remplacement, la Municipalité a étudié la possibilité d'acquérir un véhicule électrique du même gabarit que le véhicule actuel. En collaboration avec les employés de la voirie, une analyse comparative a été réalisée, incluant des tests sur 4 modèles similaires, dont 3 électriques et 1 fonctionnant à l'essence/gaz.

### Descriptif et coût du véhicule

Le Piaggio Porter (essence/gaz) s'aligne davantage avec les besoins et l'utilisation prévue pour les différentes tâches des employés communaux. En effet, les véhicules électriques n'offraient pas une autonomie suffisante et leurs caractéristiques ne permettraient pas une polyvalence d'utilisation conforme aux exigences d'une commune de notre envergure.

#### Descriptif complet du véhicule :

- Modèle Piaggio Porter Kipper 1.5 CNG Pro Short Range
- Moteur essence/gaz
- Vitesse maximum 120 km/h
- Charge utile jusqu'à 1335 kg
- Pont arrière basculant
- Boîte à vitesse manuelle
- Couleur blanche
- Climatisation manuelle
- Rétroviseurs extérieurs rabattables électriques
- Phares anti-brouillard
- Crochet d'attelage
- Housses de sièges
- Jeu de tapis caoutchouc

#### Son coût :

Prix de base	Fr.	30'670,38
Equipements en option	Fr.	<u>3'220,07</u>
Total hors TVA	Fr.	33'890,45
TVA	Fr.	<u>2'609,55</u>
Coût total TTC	Fr.	36'500,00
Reprise du Piaggio actuel	-	<u>Fr. 2'500,00</u>
<b>Coût d'achat du véhicule TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>34'000,00</u></b>

### Financement

Comme décrit dans le préavis, les liquidités de la commune permettent le financement de ce véhicule sans recours à l'emprunt et n'aura aucune incidence sur le plafond d'endettement adopté pour la législature.

Au vu du faible montant d'investissement, il serait judicieux à l'avenir de planifier le changement des véhicules et de les inclure directement dans le budget annuel.

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission ad hoc vous propose de voter la résolution suivante :

**Le Conseil communal de Corcelles-près-Payerne, après avoir entendu le rapport de la commission sur le préavis 06/2023, décide :**

**Art. 1**

**D'accepter l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire tel que proposé.**

**Art. 2**

**D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 34'000.-- pour financer l'achat du nouveau véhicule par les liquidités courantes.**

**Art. 3**

**D'amortir cet investissement sur 10 ans par le compte 43.331 « amortissement sur routes, véhicules ».**

Corcelles-près-Payerne, le 26 septembre 2023

Les membres de la commission :

JAN Dominique

\_\_\_\_\_

JAQUEMET Laurent

\_\_\_\_\_

COUCËT Damien

\_\_\_\_\_

PAHUD Christel

\_\_\_\_\_

PIGNAT Maxime

\_\_\_\_\_

OLIVEIRA Mario

\_\_\_\_\_

GORGERAT Allison

\_\_\_\_\_

Les membres de la COFI :

COUCËT Sabine

\_\_\_\_\_

NACHBAUR Virginie

\_\_\_\_\_

PERRIN Pierre-Yves

\_\_\_\_\_